

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Hélène ROY	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. François HELIE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Charles ROZOY
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Complexe funéraire - Crématorium - Collecte et valorisation des déchets ultimes du crématorium - Reversements aux associations

L'activité du Crématorium génère une quantité de résidus ultimes dont il convient d'assurer la collecte et l'élimination (prothèses médicales, plaques, vis, poignées de cercueils, agrafes, structures métalliques, etc ...).

La société néerlandaise OrthoMétals s'est vu confier en 2013, la collecte et le tri de ces résidus ; le contrat intègre le principe de valorisation financière de certains matériaux et du reversement de ce produit à la collectivité ; la somme est ensuite allouée à une organisation caritative.

A l'issue d'un deuxième enlèvement de déchets effectué au printemps dernier, la Société OrthoMétals a reversé au Grand Dijon la somme de 9955,63 €.

Il vous est proposé :

- de confirmer le principe de reversement des sommes à percevoir à une organisation caritative ;
- de désigner les associations ou l'association susceptible(s) de bénéficier de ce versement.

Parmi les associations qui accompagnent le deuil, seront visées cette fois celles en lien avec un jeune public et leurs parents, confrontés respectivement soit à une hospitalisation, soit à un deuil périnatal. Plusieurs bénéficiaires basés en Côte d'Or ou en Bourgogne (car non représentés sur l'agglomération) peuvent être désignés :

Associations locales

- **Coup d'Pouce**, association d'aide aux enfants malades, à leur famille et au service d'hématologie et d'oncologie pédiatrique du CHU de Bourgogne

- **Les Bébé de la Chouette**, association créée par des soignants dans le but d'améliorer le bien être des enfants hospitalisés dans les services de réanimation pédiatrique et de néonatalogie au CHU de Dijon

- **Le Trèfle à 4 Clowns**, soutien aux enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie de l'Hôpital d'Enfants

- **Les Blouses Roses**, réconfort et soutien aux enfants hospitalisés

- **Jonathan Pierres Vivantes**, soutien aux parents touchés par le décès d'un ou plusieurs enfants

- **Une Maison de Parents en Bourgogne**, accueil des familles d'hospitalisés

- **Ecole des Parents et des Educateurs de Côte d'Or**, accompagnement des parents et grands-parents, des jeunes et des professionnels dans le souci de renforcer les alliances éducatives

- **4 Minutes pour une Vie**, association départementale d'enseignement et de développement du secourisme de la Côte d'Or

Association sise en Bourgogne

- **L'Enfant Sans Nom, Parents Endeuillés**, accompagnement des parents confrontés au décès d'un bébé (Chalon-sur-Saône)

- **AGAPA (71)**, accompagnement des familles suite à une perte anténatale ou périnatale

Chacune des associations sus-citées recevra 995,50 €.

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **de confirmer** le principe de reversement des sommes perçues au titre de la collecte des déchets ultimes du crématorium ;
- **de dire** que les associations sus-citées seront bénéficiaires d'un versement comme indiqué ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous documents à intervenir.

SCRUTIN : POUR : 78

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATIONS